



**Service d'Incendie et de Secours du Département  
du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS)**

Monsieur le Préfet Délégué  
pour la Défense et la Sécurité du Rhône.

Lyon, le 15 mai 2017

N/ Réf. : 2017012

Lyon, le 15 mai 2017

**Objet : garanties règlementaires temps de travail des SPP**

Monsieur le Préfet,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du courrier adressé à Monsieur Jean-Yves Sécheresse, Président du CASDMIS.

En espérant que ce sujet retiendra toute votre attention, et dans l'attente d'une entrevue nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre considération respectueuse.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH